

# 71

## Commission permanente Séance du 12 juin 2023



Rapporteur : M. MORAZIN

48066

24 - Sport

### Manifestations sportives de haut niveau

Le lundi 12 juin 2023 à 14h00, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

**Etaient présents :** Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, M. BRETEAU, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

**Absents et pouvoirs :** Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. HOUILLOT (pouvoir donné à Mme MERCIER), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme MAINGUET-GRALL (pouvoir donné à Mme BOUTON), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h14.

### La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 10 février 2023 relative à l'adoption du budget primitif ;

## Expose :

Le Département apporte son soutien aux manifestations sportives de haut niveau nationales et internationales, sous réserve que celles-ci se déroulent en Ille-et-Vilaine, qu'elles soient inscrites au calendrier fédéral et qu'elles soient organisées par une association affiliée à une fédération sportive française dont le siège est en Ille-et-Vilaine.

Dans ce cadre, 4 associations sportives ont déposé une demande de subvention pour 4 manifestations sportives de haut niveau éligibles, à savoir :

MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS	DATES PREVUES	LIEUX	MONTANTS
Open de France Superleague 3X3 - Finale de Championnat de France	Comité d'organisation - Fédération française de Basketball	25 au 29 juillet 2023	Esplanade Charles de Gaulle, 35000 Rennes	5 000,00 €
Course de sauts d'obstacles grand national	Les equisports du Pays de Montfort-sur-Meu	15 au 18 juin 2023	Rue des Cordiers 35160 Montfort-sur-Meu	1 500,00 €
French rescue 2023	Association des secouristes de la Côte d'Emeraude, la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme et la Ligue de Bretagne.	26 au 29 mai 2023	Plage de l'ecluse à Dinard et Piscine Aquamalo à Saint-Malo	2 000,00 €
Open Blot	Comité Organisation Internationaux Tennis Rennes	11 au 17 septembre 2023	Le Liberté, 1 esplanade Charles de Gaulle, 35000 Rennes	15 000,00 €
TOTAL				23 500,00 €

Le groupe thématique sport a donné un avis favorable à ces dossiers, en séance du 9 mai dernier, pour l'attribution de subventions pour un montant total de 23 500 €.

## Décide :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 23 500 € au profit des bénéficiaires détaillés dans le tableau joint en annexe.

## Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 13 juin 2023

ID : CP20231439

Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation